

Changements climatiques et inégalités de genre : regards sur l'action climatique du Canada dans les pays du Sud

Par Lucy Pyrrha

Dans un contexte de crise climatique globale entraînant des catastrophes naturelles, y a-t-il une place pour le genre? Lorsque le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) annonce dans son dernier rapport qu'il y a entre 3,3 et 3,6 milliards de personnes vivant dans un contexte de haute vulnérabilité aux changements climatiques, soit plus de quatre humains sur dix (2022), le genre n'est pas le premier enjeu qui nous vient à l'esprit. Et pourtant, les femmes, les filles et les minorités, sont touchées de façon disproportionnée par les répercussions des changements climatiques, la perte de biodiversité et les catastrophes naturelles.

Connu pour sa politique étrangère féministe, le Canada apparaît comme un modèle en termes d'égalité des genres. Le pays reconnaît même que les effets des changements climatiques sur les femmes et les filles augmentent les inégalités sociales existantes et menacent leur santé, leur sécurité et leur bien-être économique (Gouvernement du Canada 2022). Pourtant, alors que de nombreuses études abondent également dans ce sens, le Canada a encore des efforts à faire pour atténuer les inégalités de genre liées aux changements climatiques dans son action climatique à l'étranger.

Des inégalités de genre exacerbées par les changements climatiques

Alors que les femmes et les hommes ont certaines différences biologiques ou sexuelles,

ils ont également différents rôles sociaux déterminés, dans leur travail, leur foyer ou dans la société. On appelle ces différences de rôles socialement structurées « le genre ». Ces rôles — qui sont aussi des identités choisies ou perçues — sont issus de relations de pouvoir au sein de la société et donnent aux femmes et aux hommes un accès différencié aux ressources, au capital, ayant ainsi des impacts ou des bénéfices différents sur les deux sexes. La définition de genre est complexe parce qu'à l'intérieur des groupes « femmes » et « hommes » beaucoup de variations existent. Ainsi, les femmes ne sont pas intrinsèquement vulnérables aux effets des changements climatiques parce qu'elles sont de sexe féminin, elles sont vulnérables à ces effets à cause d'inégalités de genre et de relations de pouvoir déjà existantes dans la société.

Ces normes sociales genrées restreignent les capacités d'adaptation et de résilience des femmes face aux changements climatiques. Différentes inégalités structurelles peuvent être citées : l'analphabétisme est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes; le pouvoir économique est limité en raison d'un moindre accès à la propriété foncière et au crédit; les femmes sont sous-représentées dans certains secteurs clés comme la politique, l'administration publique ou les sciences, ce qui limite leur participation à la lutte contre les changements climatiques. La dépendance des femmes des pays du Sud à l'eau et au bois de chauffage est un exemple concret des inégalités exacerbées par les changements climatiques. Ces derniers,

ayant accentué la raréfaction des ressources forestières, obligent les femmes à parcourir de plus longues distances pour aller chercher du bois de chauffage. La rareté du combustible et de l'eau est associée à une augmentation du temps de travail des femmes, de la tension physique et du risque de violence sexiste, car elles sont obligées de se déplacer plus loin pour répondre aux besoins du ménage (Singh *et al* 2013). Ces inégalités entraînent des conséquences disproportionnées pour les femmes et les enfants puisqu'ils sont 14 fois plus à risque que les hommes de perdre la vie lors de désastres climatiques (ONU 2022). Par exemple, lors du tsunami de 2004 en Asie, 70 % des personnes décédées étaient des femmes (Wong 2016). Sans une prise en compte de ces différences sociales, la politique climatique renforcera les inégalités existantes mais risquera également de négliger les effets différentiels et finira par devenir inefficace. Elle engendrera ainsi des protestations parmi les groupes qui se sentiront délaissés et injustement touchés par le réchauffement climatique et la politique climatique (Magnusdottir et Kronsell 2021).

Malgré ces différents constats, la reconnaissance du lien entre le genre et le climat est très récente. De nombreux auteurs estiment que la dimension genre dans les différentes politiques climatiques est encore trop peu intégrée. À ce jour, très peu de politiques et d'initiatives de luttes contre les changements climatiques visent à promouvoir efficacement la participation égale des femmes, la réduction des inégalités dans l'accès aux droits et au contrôle des ressources, le renforcement des capacités et l'autonomisation des femmes dans leurs activités. La prise en compte des inégalités de genre au sein des enjeux climatiques peine à faire surface dans les hautes sphères politiques. Ce n'est qu'en février 2020 que le GIEC a adopté une Politique de

genre et un Plan d'implantation afin d'élaborer un cadre d'objectifs et d'actions pour améliorer l'équilibre entre les sexes et traiter les questions liées au genre au sein du GIEC.

Affaires Mondiales Canada reconnaît par exemple qu'un soutien immédiat est nécessaire pour les femmes et les filles, qui sont touchées de façon disproportionnée par les répercussions des changements climatiques, de la perte de biodiversité et des catastrophes naturelles (Gouvernement du Canada 2022). En 2021, alors que la communauté internationale demandait une plus grande ambition climatique, le Canada a répondu à l'appel et a annoncé lors du G7 en 2021 qu'il allait doubler sa participation au financement international climatique, qui passerait de 2,65 milliards de dollars (2015-2021) à 5,3 milliards de dollars (2021-2026) — rien qu'au cours de l'année 2020-2021, le gouvernement du Canada a déboursé 8,1 milliards de dollars en aide internationale (Gouvernement du Canada 2022). Mais pour certains, ces financements et ces projets sont encore trop peu nombreux. Heureusement, cette situation n'est pas inéluctable et le Canada, dans son action climatique à l'étranger peut atténuer les inégalités liées au genre.

Les actions possibles

Des projets plus réalistes

Au cours d'une expérience au sein d'une organisation non gouvernementale féministe et environnementale, j'ai pu faire le constat suivant : un décalage existe entre les projets, leur évaluation et la réalité observée dans les pays où ces projets ont lieu. Un projet de développement est une « organisation temporaire, ayant des objectifs précis et dotée de moyens dédiés et donc limités — humains, financiers, techniques; ou encore un ensemble d'activités interdépendantes

et coordonnées mises en œuvre pour attendre des objectifs spécifiés selon un calendrier, un budget et des paramètres de performances définis, généralement dans une zone géographique prédéfinie » (OCDE 2002). Ainsi, le Canada finance des ONG de développement pour agir localement contre les inégalités de genre liées au climat. Mais les évaluations de ces projets, les marqueurs utilisés pour les qualifier et le suivi des projets présentent de nombreuses limites qui causent un décalage entre les objectifs des projets et la réalité observée.

Dans un premier temps, les moyens financiers mis à disposition sont très limités. Si l'on souhaite agir pour le climat, il faut financer les organisations agissant pour l'égalité des genres. Pourtant, ce financement reste encore insuffisant. Des données montrent qu'une faible partie du financement des bailleurs arrive réellement aux communautés. Dans le monde, les groupes de femmes, les coopératives de femmes et les groupes féministes travaillant dans la communauté ont reçu une toute petite part de financement climatique : moins de 1 % (Kutz 2022). Il est difficile de savoir quelle part du financement climatique parvient réellement aux femmes (Kutz 2022; Association pour les droits des femmes dans le développement 2021). La difficulté rencontrée pour connaître la réelle part du financement attribuée aux femmes des communautés locales peut en partie s'expliquer par des lacunes dans le suivi et l'évaluation des projets (Grabowski et Essick 2020).

Dans un second temps, des limites apparaissent dans les objectifs fixés par les bailleurs de fonds et la réalisation des projets. Lors de la mise en place d'un fonds pour les femmes et l'environnement, Affaires Mondiales Canada a accordé un délai de quatre ans de l'écriture du projet à sa finalisation, ce qui en réalité, en comptant les mois de préparation, ne

laisse que 2 ans et demi à peu près pour réaliser convenablement le projet directement dans le pays. Il semble irréaliste d'espérer voir un réel changement dans les inégalités de pouvoir liées aux changements climatiques sur une si courte période.

Enfin, l'Association pour les droits des femmes en développement (AWID) explique que les approches rigides qui insistent sur les cibles, les indicateurs, les produits et les résultats définis lors du développement de projets ne sont pas utiles dans le travail sur les droits des femmes et le renforcement de leur pouvoir — elles reflètent la compréhension limitée de ceux qui les imposent, plutôt que les réalités contextuelles dans lesquelles ces interventions sont réellement situées (AWID 2010). Pour mieux suivre les fonds accordés par les bailleurs, plusieurs réclament l'amélioration du suivi et de l'évaluation des projets de développement, notamment ceux liés au genre et au climat. Pour ce faire, en vue d'obtenir des données plus représentatives de la distribution du financement lié au climat et au genre, il peut être intéressant de mettre en place des indicateurs intersectionnels et qualitatifs.

L'intersectionnalité est une notion employée pour évoquer la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de stratification, domination ou de discrimination dans une société. L'intersectionnalité reconnaît la multiplicité des systèmes de domination opérant à partir des catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle et autres, et met l'accent sur leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales (Crenshaw 1989; Yossa 2020). Ainsi, le recours à l'intersectionnalité dans l'évaluation et le suivi des projets liés au genre et au climat, permettrait d'obtenir plus de données qui ne concernent pas seulement les femmes, mais aussi

des données sur les femmes non lettrées, les filles mères et les adolescentes enceintes, les femmes rescapées ou survivantes des groupes armés, les femmes victimes de violences sexuelles et/ou physiques, les femmes en situation de migration (réfugiées ou déplacées internes), les femmes atteintes d'une maladie grave, les communautés LGBTQIA2S+ (terme utilisé pour rassembler les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, en questionnement, intersexes, asexuelles, et bispirituelles) (Yossa 2020). Cela permettrait de tenir compte de la réalité des oppressions multiples vécues par la diversité des femmes et des groupes sociaux (Rochette et al. 2013)

Établir des quotas

L'amélioration du suivi des projets n'est pas la seule solution qui se propose au Canada. Certains mettent en avant la possibilité d'augmenter la participation des femmes dans les instances de décisions en utilisant des quotas (Mavisakalyan et Tarverdi 2019; Nellemann et al 2011) car ils pourraient permettre une augmentation de la participation des femmes. Ces dernières sont encore trop souvent absentes des décisions politiques liées au climat ou des études menées sur le climat. À la COP26, les hommes monopolisent les prises de décisions. En effet, les délégations des États participants sont composées à 65 % d'hommes, contre 35 % de femmes (Reporterre 2021). À ce rythme, la parité hommes-femmes au sein des délégations nationales des Conférences des Parties ne sera pas atteinte avant 2040, et la parité hommes-femmes au sein des chefs de délégation de la Conférences des Parties ne sera pas atteinte dans un avenir prévisible (WEDO 2022).

La participation et la représentation des femmes auraient pourtant de nombreux avantages. Elles contribuent à corriger la sous-représentation des femmes aux postes importants et à faire de leur présence aux postes de direction dans le monde politique, économique et universitaire une donnée normale (Turan 2015). Il faut cependant considérer que les quotas agissent « en surface » et n'attaquent pas les racines profondes des inégalités de chances qui frappent les femmes (Laufer et Paoletti 2015) et reconnaître qu'un simple processus consistant à inclure davantage de femmes dans les organisations et les organes de décision n'est pas suffisant. Ainsi, l'imposition de quotas peut amener une prise de conscience et une augmentation de l'intérêt pour la situation des femmes au cœur des changements climatiques. Mais cette solution ne peut être la seule.

Décolonisation et localisation de l'aide internationale

Afin de développer une action climatique plus cohérente avec la réduction des inégalités de genre prônée par la Politique d'aide internationale féministe (PAIF), certains prônent la décolonisation et la localisation de l'aide internationale offerte par le Canada. Le terme originel de décolonisation fait référence au processus par lequel un état colonisé devient indépendant. La décolonisation de l'aide internationale vise à reconnaître que la structure de domination et d'exploitation du colonialisme n'est pas morte avec la fin du colonialisme formel. L'aide internationale s'est forgée avec le néocolonialisme : un système de domination et d'exploitation de la plupart des pays autrefois colonisés par les pays les plus riches et plus puissants, système qui a profité des structures économiques dépendantes héritées du colonialisme, qui les a perfectionnées et

modernisées et qui, au besoin, a eu recours à des forces coercitives pour préserver l'ordre social lié à ces structures de dépendance (Cliche 2021). De ce fait, il est important de reconnaître que l'aide internationale n'est pas neutre. Ainsi une véritable décolonisation de la pratique de coopération internationale exige de se situer dans une perspective de transformation sociale profonde, de privilégier les intérêts des groupes subalternes et de valoriser leurs points de vue. Mais la décolonisation de l'aide n'est pas forcément suffisante. En l'absence de transformation socioculturelle fondamentale, ni le changement de discours lié à l'aide au développement ni l'innovation en matière de gestion ne sauront lutter contre l'oppression structurelle, puisqu'ils en seront complices (Savard 2021).

Le terme décolonisation peut également être examiné de manière critique. Utilisé comme tel il suggère que l'aide est une forme de colonisation. En réalité les organismes d'aide utilisent ce terme comme un moyen de « corriger le tir » de leur propre travail et d'infléchir les déséquilibres des pouvoirs. Les pays du Sud n'étant plus des colonies, ce mot ne devrait pas être utilisé de la sorte (Themrise Khan 2021). Dans tous les cas, peu importe le terme utilisé, les auteurs s'accordent pour instaurer un changement dans les relations de pouvoir entre les pays du Nord et du Sud.

Ce changement dans les relations de pouvoir passe notamment par la localisation de l'aide. La localisation est définie par l'organisation CARE comme « la reconnaissance et le respect du fait que les décisions doivent être prises et appliquées par les communautés concernées pour que l'aide puisse réellement répondre à leurs besoins » (Singh et al 2021). Ainsi, la gestion des changements climatiques et des inégalités qui en découlent ne peut être identique dans toutes les régions puisque celles-ci possèdent

chacune leurs spécificités. De plus, les normes culturelles liées au genre doivent aussi être prises en considération puisqu'elles sont aussi ancrées au sein même des organisations mandatées pour intégrer la dimension de genre (Ampaire et al 2020). Les partisans de cette idée dénoncent le manque de localisation : ils considèrent qu'il y a un sérieux problème concernant la rationalité écologique de tout système qui permet à ceux qui ont le plus accès au pouvoir de décision d'être aussi ceux qui sont relativement les plus éloignés de la dégradation écologique qu'ils encouragent. L'agenda environnemental se fait alors le reflet de cette réalité, dans la sélection de ce qui compte comme enjeu écologique. Le patriarcat lié au colonialisme et au manque de localisation peut aussi être critiqué. En effet, les réponses aux changements climatiques sont façonnées presque exclusivement par des hommes professionnels bien loin de la réalité locale, reflétant des points de vue, des valeurs et des agendas issus du patriarcat qui impliquent parfois de nier l'existence même des changements climatiques ou de concevoir des politiques qui ignorent les différents effets des changements climatiques sur les femmes ou les populations vulnérables (Nagel 2015).

Paul Cliche explique notamment que dans le système de coopération internationale ce sont les institutions du Nord qui contrôlent les fonds, le savoir légitime et la définition des « règles du jeu » de telle sorte qu'elles concentrent le pouvoir et que le rapport entre les organisations du Nord et du Sud qui en résulte est de toute évidence fortement inégal. Ainsi, les questions de genre sont écartées des débats sur le climat au profit de réformes axées sur le marché, telles que le commerce du carbone et l'innovation technologique (2021). Ces préférences réglementaires reflètent des normes masculines et un modèle particulier de développement (Denton 2002).

De ce fait, la décolonisation de l'aide passe par une prise de conscience des actions paternalistes des pays occidentaux. Il est nécessaire de viser une décolonisation du pouvoir en atténuant dans les faits l'asymétrie du rapport de pouvoir et en rétablissant un certain équilibre entre les organisations du Nord et du Sud (Cliche 2021). Cette prise en considération permettra une meilleure lutte contre les inégalités exacerbées par les changements climatiques, mais elle doit être appuyée par l'application d'un prisme genré à toutes les politiques canadiennes.

Des politiques cohérentes

L'atténuation des inégalités de genre passe également par une meilleure cohérence des actions politiques du Canada. Certains exigent du Canada qu'il reste cohérent avec sa Politique d'aide internationale féministe (PAIF) et qu'il applique ses principes à toutes ses actions à l'étranger. La cohérence mise en avant ici va de pair avec la transversalité du genre (« *gender mainstreaming* » en anglais). Cette notion apparaît dans les débats pour la première fois lors de la troisième Conférence mondiale des Nations unies sur les femmes. L'approche est officiellement portée et promue par les organisations non gouvernementales à la quatrième Conférence mondiale des Nations unies sur les femmes (Pékin 1995) et devient un engagement des États membres. Elle a pour ambition de faire prendre en compte la perspective de l'égalité des sexes dans l'ensemble des politiques et dispositifs publics. La base de la transversalité est que les politiques publiques d'égalité de genre à elles seules ne suffiront pas à résoudre le problème des inégalités. C'est l'intégration du genre dans toute politique publique qui est la solution (Yossa 2020). Pourtant, malgré la PAIF, le pays fait souvent preuve de

politiques publiques étrangères incohérentes avec l'égalité de genre. C'est le cas notamment lorsqu'il finance l'intervention des médiatrices en Afrique de l'Ouest tout en soutenant des industries d'extraction qui ne respectent pas les droits des populations autochtones, ayant mis en péril la nourriture et la sécurité économique des femmes, perturbant ainsi le travail des femmes médiatrices, pourtant formées par le Canada (Bouka *et al* 2021). D'autres incohérences se retrouvent lorsque le Canada ratifie en 2019 le Traité sur le commerce des armes afin, entre autres, d'apporter un soutien à l'évaluation de la violence basée sur le genre causée par l'export d'armes. Malgré cela, le pays continue de vendre des armes à des pays exerçant des violences basées sur le genre comme l'Arabie saoudite tout en apportant un soutien aux femmes yéménites qui subissent la présence de l'armée saoudienne (Bouka *et al* 2021). Une politique étrangère féministe cohérente renforcerait le travail du Canada et du personnel travaillant dans diverses sphères de la politique étrangère. Un tel accomplissement élargirait son rôle dans les initiatives axées sur le soutien international à l'égalité des genres. Mais surtout, une telle politique donnera du sens à toutes les actions entreprises par le Canada pour les femmes tout en donnant l'exemple à d'autres pays.

Conclusion

Les politiques climatiques développées dans les pays riches et industrialisés ont tendance à devenir la norme pour les autres pays qui les suivent ensuite (Sommerer and Lim 2016). En montrant l'exemple, le Canada peut inciter d'autres pays à s'inspirer de sa politique climatique et engendrer, par la suite, un changement positif pour la condition des femmes dans le monde. Alors que nous sommes aujourd'hui conscients

des enjeux liés au climat et des risques que nous encourrons si nous n'agissons pas, les conséquences des changements climatiques restent encore un fardeau et une bataille pour les femmes dans le monde, il est temps d'adopter une approche qui reconnaît que les vulnérabilités climatiques des femmes et des hommes varient en fonction du genre, mais aussi de l'origine ethnique, de la religion, de la classe et de l'âge.

Notice biographique

Ancienne étudiante à la Maîtrise en affaires publiques et internationales de l'Université de Montréal, **Lucy Pyrrha** a rédigé divers articles en lien avec le féminisme. Elle rédige celui-ci dans le cadre de sa première expérience professionnelle dans le monde communautaire, alliant ses deux intérêts : le féminisme et l'environnement.

Références

Ampaire, Edidah, Mariola Acosta, Sophia Huyer, Ritah Kigonya, Perez Muchunguzi, Rebecca Muna, and Laurence Jassogne. 2020. "Gender in climate change, agriculture, and natural resource policies: insights from East Africa". *Climatic Change* 158(1): 43–60. doi:10.1007/s10584-019-02447-0

Astghik Mavisakalyan, Yashar Tarverdi. 2019. "Gender and climate change: Do female parliamentarians make difference?". *European Journal of Political Economy*, 56, 151-164, <https://doi.org/10.1016/j.ejpoleco.2018.08.001>

AWID. 2021. « Nouveau dossier : Où est l'argent pour l'organisation des mouvements féministes? ». AWID. url : <https://www.awid.org/fr/nouvelles-et-analyse/nouveau-dossier-ou-est-largent-pour-lorganisation-des-mouvements-feministes>

Bouka, Yolande et al. 2021. "Is Canada's foreign policy really feminist ?". *Network for Strategic Analysis*, url : <https://ras-nsa.ca/publication/is-canadas-foreign-policy-really-feminist-analysis-and-recommendations/>

Cliche, Paul. 2021. « Quelques éléments de réflexion sur le colonialisme et la décolonisation dans la coopération internationale ». *Groupe d'économie solidaire du Québec*.

Crenshaw, Kimberlé W. 1989. "Demarginalizing the Intersection of Race and Sex. A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics". *University of Chicago Law Forum*

Denton F. 2002. "Climate change vulnerability, impacts, and adaptation: why does gender matter?". *Gender Dev*, 10:10–20.

Gouvernement du Canada. 2022. « Rapport d'étape 2020-2021 d'Affaires Mondiales Canada sur le Plan d'action national du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité ». *Gouvernement du Canada*. url : <https://www.international.gc.ca/transparence-transparence/women-peace-security-femmes-paix-securite/2020-2021-progress-reports-rapports-etapes-gac-amc.aspx?lang=fra>

- Grabowski Aria et Parker Essick. 2020. « Des projets en faveur de l'égalité femmes hommes : Analyse des projets de bailleurs de fonds qui transversalisent l'égalité femmes? Hommes afin d'évaluer la qualité de l'intégration et du marquage ». Oxfam. url : <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620945/rr-are-they-really-gender-equality-projects-donors->
- Khan, Themrise. 2021. « La décolonisation est un concept à la mode facile pour le secteur humanitaire », Ritimo. url : <https://www.ritimo.org/La-decolonisation-est-un-concept-a-la-mode-facile-pour-le-secteur-humanitaire>
- Kokabi, Alexandre. 2021. «À la COP 26, les hommes monopolisent la parole». Reporterre. Url : <https://reporterre.net/A-la-COP26-les-hommes-monopolisent-la-parole050220fr.pdf;jsessionid=67CAFC08E0AA6B7F707D90FF6BD9021B?sequence=8>
- Kutz, Jessica. 2022. “As the urgency of climate solutions grows, gender inclusion lags, report finds”. the 19th. url : <https://19thnews.org/2022/04/ipcc-report-women-gender-inclusion-climate-solutions/>
- Laufer, J. et Paoletti, M. 2015. « Quotas en tout genre? ». Travail, genre et sociétés, 34, 151-155. <https://doi.org/10.3917/tgs.034.0151>
- Magnusdottir, G.L. and Kronsell, A. 2021. Gender, Intersectionality and Climate Institutions in Industrialised States (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003052821>
- Nellemann, Christian, Ritu Verma et Lawrence Hislop. 2011. “Women at the frontline of climate change : Gender risks and hopes. A rapid response assessment”. United Nations Environment Program and Grid-Arendal. url : https://gridarendal-websitelive.s3.amazonaws.com/production/documents/s_document/165/original/rra_gender_screen.pdf?1484143050
- OCDE. 2002. « Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et à la gestion axée sur les résultats ». Comité d'aide au développement.
- ONU. 2022. « Les femmes et les filles doivent nous montrer la voie vers un avenir durable – Guterres. ». ONU Info, url : <https://news.un.org/fr/story/2022/03/1116292#:~:text=«%20Lorsque%20les%20catastrophes%20climatiques%20frappent,a%2Dt%2Dil%20poursuivi>
- Rochette, Annie. 2013. L'intégration du genre dans la lutte aux changements climatiques au Québec, Service aux collectivités UQAM, Réseau des femmes en environnement, 48 p.
- Savard, Marie Claude. 2021. « Le «management» du féminisme en tant que stratégie canadienne d'aide au développement : la nouvelle apparence d'un modèle vieillissant? ». Dans Féminisme et management : enjeux et état de l'art des travaux. Sous la direction de Aumais, N et Dorion, L Laval : Presses de l'Université de Laval
- Singh R, Feroze S, Ray LI. 2013. “Effects of drought on livelihoods and gender roles: a case study of Meghalaya”. Ind J Gender Stud 20:453–467.
- Sommerer, T. and Lim, S. 2016. ‘The environmental state as a model for the world? An analysis of policy repertoires in 37 countries’. Environmental Politics, 25(1), pp. 92–115.

Tobin, P. 2017. 'Leaders and laggards: Climate policy ambition in developed states'. *Global Environmental Politics*, 17(4), pp. 28–47

Turan, Güler. 2015. « Des quotas en faveur de l'égalité hommes-femmes ». *L'annuel de l'OCDE*. url : <https://www.oecd.org/fr/social/quotas-egalite-hommes-femmes.htm>

WEDO. 2022. *Women's participation in the unfccc: 2022 report*. WEDO. url : <https://wedo.org/womens-participation-in-the-unfccc-2022-report/>

Wong, Cathy. 2016. « À quand un plan climatique féministe? ». *Le Devoir*. url : <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/481715/a-quand-un-plan-climatique-feministe>

Yossa, Thaddée. 2020. « Genre, évaluation et projets de développement : évaluer la qualité de l'intégration du genre dans les projets de développement ». Réseau Francophone de l'évaluation. url : https://drive.google.com/file/d/1g1eE-iyd6TBqLKDbbsGHQegZE_-Ca_KuD/view